https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/rapport-dinformation-etablien-conclusion-des-travaux-de-lamission-dinformation-sur-la-sante-mentale-et-lavenir-de-la-psychiatrie-decembre-2013/
Rapport d’information établi en conclusion des travaux de la mission d’information sur la santé mentale et l’avenir de la psychiatrie - décembre 2013
18/12/2013
La mission parlementaire a cherché "à se constituer un corpus de connaissances et d'expériences et à identifier les principaux problèmes posés" dans le champ de la prise en charge des maladies mentales. La mission d'information formule trente propositions, structurées autour de quatre axes : une meilleure prise en charge des patients (diminution du délai de diagnostic et de premier accès aux soins; amélioration de la prise en charge des maladies somatiques); la rénovation du secteur, notamment à travers le renforcement des politiques intersectorielles; favoriser l'inclusion sociale (développement de la démocratie sanitaire; amélioration de la prise en charge des troubles psychiatriques des détenus), et enfin l'adaptation des moyens (formation des infirmiers, renforcement de la recherche). Le rapport conclut à la nécessité de "diminuer le nombre de rapports et donner la priorité à la mise en œuvre des recommandations".

Consulter ici
 le rapport d’information établi en conclusion des travaux de la mission d’information sur la santé mentale et l’avenir de la psychiatrie - décembre 2013